

Avis de constitution

SOCIETE « HERBINVENT PHARMA INTER » en abrégé « HPI »

Siège ABIDJAN YOPOUGON Cité Caistab Toit Bleu,
Batim CI LOGEMENT 10, Lot N/D, Ilot N/D

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 16/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « HERBINVENT PHARMA INTER » en abrégé « HPI »

Objet : La société a pour objet tant en Côte d'Ivoire qu'à l'étranger de faire:

*La représentation de produits pharmaceutiques

*La représentation, la promotion et la commercialisation de produits parapharmaceutiques (produits cosmétiques, compléments alimentaires infantiles, phytosanitaires)

*L'importation et la vente en gros de matériels chirurgicaux médicaux

En objet secondaire, la société fera la fabrication et la commercialisation de produits cosmétiques et compléments alimentaires.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 1000 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON Cité Caistab Toit Bleu, Batim CI LOGEMENT 10, Lot N/D, Ilot N/D

Dirigeant(s) Mme DOUA FOUETI ASSIETOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03267 du 09/07/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°41601/GTCA/RC/2025 du 09/07/2025

